



## Assemblée générale

Distr. générale  
22 décembre 2000  
Français  
Original: anglais

### Cinquante-cinquième session

Point 153 a) de l'ordre du jour

#### **Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies : financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

### **Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi**

#### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent document contient le rapport sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. L'Assemblée générale, par sa résolution 53/236 du 8 juin 1999, a approuvé les prévisions de dépenses pour cette période, dont le montant s'élevait à 7 456 500 dollars.

Par la même résolution, l'Assemblée générale a décidé de déduire des ressources à prévoir pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 le solde inutilisé de 1 373 600 dollars provenant de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 et de répartir le solde de 6 082 900 dollars entre les opérations de maintien de la paix qui seront en activité au cours de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 afin d'assurer le financement de la Base pendant ladite période. Ces montants sont pris en compte dans les budgets respectifs des missions concernées.

Les dépenses pour la période se sont élevées à 7 026 000 dollars, laissant un solde inutilisé de 430 500 dollars. Ce solde s'explique essentiellement par des économies dues à une réduction des dépenses relatives au personnel civil et aux besoins opérationnels.

Les mesures que devra prendre l'Assemblée générale concernant le financement de la Base de soutien logistique sont énoncées au paragraphe 19 du présent rapport.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1–3	3
II. Exécution du budget .....	4–16	4
III. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 .....	17–18	7
IV. Mesure que l'Assemblée générale doit prendre à sa cinquante-cinquième session .	19	8
<b>Annexes</b>		
I. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : état récapitulatif .....		9
II. Renseignements complémentaires concernant les principaux écarts.....		10
III. Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 .....		12
IV. Montants répartis et dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 .....		13

## I. Introduction

1. Dans son rapport du 29 janvier 1999 (A/53/815), le Secrétaire général a présenté le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, dont le montant s'élevait à 7 783 800 dollars. Les ressources prévues devaient permettre de financer un effectif civil composé de 20 fonctionnaires internationaux (10 administrateurs et 10 agents du Service mobile) et de 83 agents locaux. Elles devaient également permettre de financer les dépenses ci-après : entretien des locaux, pièces de rechange pour divers types de matériel, services contractuels, transports, logistique et appui électronique pour la Base. Le Secrétaire général proposait que les dépenses pour la période soient réparties entre les opérations de maintien de la paix en activité au prorata du budget de chacune, plutôt que d'être autorisées séparément.

2. Au paragraphe 29 de son rapport en date du 1er avril 1999 (A/53/895/Add.8), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale approuve le budget de la Base, après avoir tenu compte d'une réduction de 327 300 dollars concernant le personnel temporaire (autre que pour les réunions). Le Comité a également recommandé d'affecter le solde inutilisé de 1 373 600 dollars pour la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 au financement des dépenses de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 et de répartir le solde restant entre les opérations de maintien de la paix qui seraient en activité, au prorata du budget de chacune, afin de couvrir les besoins financiers de la Base pour cette période.

3. Par sa résolution 53/236 du 8 juin 1999, l'Assemblée générale a approuvé les prévisions de dépenses de la Base pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, dont le montant s'élevait à 7 456 500 dollars. L'Assemblée a également décidé de déduire des ressources à prévoir pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 le solde inutilisé de 1 373 600 dollars provenant de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 et de répartir le solde de 6 082 900 dollars entre les opérations de maintien de la paix qui seraient en activité, au prorata du budget de chacune, afin d'assurer le financement de la Base pendant la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. On trouvera au tableau 1 la ventilation des ressources.

Tableau 1  
**Montants fournis par les opérations de maintien de la paix**

(En dollars des États-Unis)

<i>Mission de maintien de la paix</i>	<i>Montant</i>
Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre . . . . .	445 268
Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant (FNUOD). . . . .	344 900
Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) . . . . .	1 452 597
Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA) . . . . .	72 387
Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) . . . . .	526 779
Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) . . . . .	325 435
Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) . . . . .	508 530
Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH) . . . . .	181 879

<i>Mission de maintien de la paix</i>	<i>Montant</i>
Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) . . . . .	302 320
Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) . . . . .	182 487
Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) . . . . .	1 738 493
Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU) . . . . .	1 825
<b>Total . . . . .</b>	<b>6 082 900</b>

## II. Exécution du budget

4. Par sa résolution 53/236, l'Assemblée générale a autorisé un effectif civil composé de 20 fonctionnaires internationaux (10 administrateurs et 10 agents du Service mobile) et de 83 agents locaux. Au cours de l'exercice considéré, le taux de vacance de postes moyen a été de 18 % pour le personnel international, du fait de retards dans le recrutement et l'affectation de personnel recruté à titre temporaire ou de réaffectations à d'autres missions. Cette situation a fait peser une lourde charge sur le personnel restant et l'administration de la Base de soutien logistique.

5. Malgré les difficultés susmentionnées, la Base de soutien logistique a pu réaliser un grand nombre des objectifs prévus dans le budget et décrits dans son plan opérationnel pour la période considérée. Elle a démontré sa capacité de déploiement rapide en fournissant les meilleurs services possibles aux nouvelles missions de maintien de la paix et elle a également renforcé son soutien logistique aux missions existantes en prenant des mesures en temps utile. Elle s'est occupée de 551 expéditions à l'appui de différentes missions, organisations et autres entités ne relevant pas du Secrétariat et de la Division de l'administration et de la logistique des missions du Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat de l'ONU. Ces envois, d'une valeur de 98 768 688 dollars et d'un poids de 10 641 963 kilogrammes, représentent une valeur quatre fois plus élevée que les expéditions au cours de la période précédente. Les envois comprenaient du matériel d'une valeur de 49 399 722 dollars transférés à partir de la réserve de la Division de l'administration et de la logistique des missions à la Base de soutien logistique et du matériel d'une valeur de 49 368 966 dollars qui a transité par la Base de soutien logistique.

6. Au total, 2 130 envois d'une valeur de 36 007 690 dollars et d'un poids de 3 268 018 kilogrammes ont été reçus par la Base et traités. Ces envois comprenaient du matériel d'une valeur de 17 143 393 dollars provenant de missions de maintien de la paix, d'autres organismes et de la Division de l'administration et de la logistique des missions, ainsi que du matériel d'une valeur de 18 863 757 dollars envoyé par des fournisseurs locaux et internationaux. À cet égard, 1 038 rapports de réception et d'inspection ont été élaborés : 132 concernant le matériel transféré par les missions et 906 concernant les achats locaux et internationaux.

7. Des progrès considérables ont été réalisés dans la vérification de l'inventaire et la mise à jour des informations figurant dans le Système de contrôle du matériel des missions, ce qui a permis d'obtenir un inventaire harmonisé des avoirs à Brindisi, dont la valeur était de 44 849 000 dollars au 30 juin 2000. Les avoirs excédentaires ont été passés par profits et pertes ou vendus. Les biens durables passés par profits et pertes, qui comprenaient essentiellement du matériel désuet, avaient une valeur d'inventaire de 4 995 480 dollars.

8. La Base a poursuivi ses tâches qui consistent à maintenir deux lots d'équipement de départ pour les missions, à remettre en état, à entretenir et à stocker les avoirs réutilisables des missions en liquidation, ainsi qu'à entretenir le matériel de réserve de la Division de l'administration et de la logistique des missions, y compris les véhicules et les groupes électrogènes. Le matériel des lots d'équipement de départ a été utilisé au cours de l'exercice afin d'appuyer les nouvelles missions : la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) et la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL). Les activités d'entretien ont été quelque peu réduites en raison des besoins des nouvelles missions concernant ce matériel. En revanche, les activités de remise en état à la Base de soutien logistique ont augmenté considérablement. Elles comprenaient la remise en état de 700 groupes électrogènes, de conteneurs réfrigérés, d'un abri de télécommunications à installation rapide, de blocs sanitaires et de blocs-cuisines, de pompes et d'unités de purification de l'eau ainsi que de logements préfabriqués et d'unités d'entreposage. Les avoirs remis en état ont été ensuite envoyés à différentes missions. Du matériel de central téléphonique provenant de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) et remis en état a été ensuite transféré à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) et au Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies en République centrafricaine (BONUCA). En outre, 460 pièces de matériel spécialisé de transport et d'ingénierie ont été remises en état et redistribuées à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, à la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageement (FNUOD), à la MINUK, à la MINUSIL, à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

9. Des installations ont été fournies pour le stockage d'avoirs d'une valeur de 8 407 339 dollars provenant de trois missions en liquidation, à savoir la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA), la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA) et la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT).

10. L'objectif visant à améliorer le niveau de l'appui fourni aux missions de maintien de la paix en matière de communications et de traitement électronique de l'information a également été atteint. Au cours de la période considérée, le centre de communications a fourni des services divers à 27 opérations des Nations Unies dans le monde entier. Des efforts ont été déployés pour améliorer, intégrer et élargir les différents services téléphoniques, vidéo et de transmission de données pour les missions nouvelles et existantes, les organismes et le Siège de l'Organisation des Nations Unies au moyen du réseau téléphonique des Nations Unies, du réseau du Programme alimentaire mondial (PAM) et du grand réseau de télécommunications (WAN). Afin de parvenir à cet objectif, les services de quatre lignes de location supplémentaires ont été obtenus, et deux antennes supplémentaires ont été installées et mises en service, l'une en octobre 1999 et l'autre en février 2000. La nouvelle antenne de 9,3 mètres a une plus grande capacité et puissance de transmission et facilite les liaisons par satellite vers le faisceau mondial de la région de l'océan Atlantique, alors que l'antenne de 7,3 mètres de la bande C écoule le trafic sur le faisceau de l'hémisphère occidental de la région de l'océan Indien.

11. Les améliorations prévues pour le passage à l'an 2000 ont été réalisées avec succès à la Base de soutien logistique. Tout le matériel opérationnel au centre de communications par satellite a été contrôlé, amélioré ou remplacé, selon les besoins. Un nouveau système de facturation a été installé et le logiciel d'exploitation du central téléphonique de la Base a été normalisé. Comme il avait été prévu, les installations de vidéoconférence ont également été raccordées et contrôlées.

12. Le réseau mondial de courrier électronique des Nations Unies fonctionne grâce aux ressources et aux installations de la Base de soutien logistique. Actuellement, les messages électroniques envoyés sur le réseau de courrier électronique des Nations Unies sont acheminés vers 39 domaines différents de courrier électronique. Le réseau a été amélioré au cours de l'exercice grâce au passage à Lotus Notes. Le système Lotus Notes a également été adopté comme plate-forme pour les différents modules du système de soutien logistique des missions.

13. La Base de soutien logistique a fourni des installations et un appui technique pour 12 stages de formation qui ont été organisés en coopération avec la Division de l'administration et de la logistique des missions au cours de la période allant de novembre 1999 à juin 2000. Les stages ont porté sur la logistique, les communications, le traitement électronique de l'information et les finances, et ils ont accueilli 198 participants provenant de différentes opérations de maintien de la paix et de bureaux de l'Organisation des Nations Unies ainsi que du personnel de la Base.

14. En outre, la Base de soutien logistique a entrepris plusieurs activités financées au moyen des budgets des missions bénéficiaires. Ces activités comprenaient l'inspection avant livraison de 800 véhicules et la modification de 600 de ces véhicules pour la MINUK, l'appui aux opérations aériennes de plusieurs missions, en particulier la MINUK, la MONUC et la MINUSIL, et la remise en état du matériel provenant de la MONUA.

15. Les activités d'appui aux opérations aériennes comprenaient le versement de l'indemnité journalière de subsistance aux membres d'équipage, les arrangements concernant l'approvisionnement en carburant, et la fourniture de fonds pour les opérations en cas de détournement d'urgence. La Base de soutien logistique a pris part à la répartition des tâches pour un total de huit avions, entraînant des dépenses de 2 971 177 dollars effectuées au nom de la MINUK, de la MONUC et de la MINUSIL, ainsi que de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). L'OSCE a été facturée pour les frais d'affrètement et de carburant sur la base d'un pourcentage du mouvement de marchandises lorsqu'une partie de l'avion pouvait être utilisée et d'un vol complet affecté à l'OSCE le 16 octobre 1999. Le remboursement des dépenses relatives à l'appui fourni à l'OSCE a été inclus dans les recettes diverses.

16. Au paragraphe 9 de sa résolution 52/1 B, l'Assemblée générale a approuvé la politique de financement qui prévoit d'inclure dans le budget de liquidation des missions un montant égal à 30 % de la valeur totale après amortissement du matériel devant être transféré à la Base, pour financer la réparation, la remise en état et l'entretien de ce matériel. Au 30 juin 2000, il restait un solde de 940 972 dollars provenant des ressources fournies par la MONUA en 1999/2000 (583 738 dollars) et la MONUA, la Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU) et l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) en 1998/1999 (3 330 247 dollars). En raison de l'augmentation du volume de travail dû à la MINUSIL et à la MONUC, en

particulier, ainsi que de contraintes en matière de personnel, il n'a pas été possible d'entreprendre des projets additionnels qui auraient permis d'utiliser une plus grande partie de ces fonds.

### III. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

17. Comme indiqué au tableau 2, alors que le crédit ouvert aux fins du financement de la Base de soutien logistique pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 était de 7 456 500 dollars, les dépenses se sont élevées à 7 026 000 dollars, dont un montant de 1 871 000 dollars correspondant à des engagements non réglés. Le solde inutilisé qui en a résulté représente environ 5,7 % du montant réparti. On trouvera à l'annexe I au présent rapport un récapitulatif des informations relatives à l'exécution du budget pour la période. Le produit des intérêts pour la période considérée s'est élevé à 289 000 dollars et les recettes diverses à 340 000 dollars.

Tableau 2  
**Montants répartis et dépenses**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégories de dépenses</i>	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses<sup>a</sup></i>	<i>Écart</i>
Personnel civil	4 220,1	3 993,0	227,1
Dépenses opérationnelles	3 196,4	2 990,3	206,1
Autres programmes <sup>b</sup>	40,0	42,7	(2,7)
<b>Montant brut des ressources</b>	<b>7 456,5</b>	<b>7 026,0</b>	<b>430,5</b>
Contributions volontaires en nature budgétisées	–	–	–
Contributions volontaires en nature non budgétisées	–	–	–
<b>Total des ressources</b>	<b>7 456,5</b>	<b>7 026,0</b>	<b>430,5</b>

<sup>a</sup> Y compris un montant de 1 871 000 dollars correspondant aux engagements non réglés.

<sup>b</sup> Non compris les dépenses de personnel.

18. On trouvera dans le tableau 3 et à l'annexe III des informations concernant le déploiement du personnel civil pendant la période considérée.

Tableau 3  
**Effectifs autorisés, postes pourvus et taux de vacance de postes pendant la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000**

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Effectif déployé (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance de postes (pourcentage)</i>
Personnel international	20	17	18
Personnel local	83	82	1

#### **IV. Mesure que l'Assemblée générale doit prendre à sa cinquante-cinquième session**

19. L'Assemblée générale doit décider d'affecter le montant du solde inutilisé (430 500 dollars), le produit des intérêts (289 000 dollars) et le montant des recettes diverses (340 000 dollars), soit un montant total de 1 059 500 dollars, au financement des dépenses de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002.

## Annexe I

## Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : état récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4) = (1 - 3)
	Montant réparti <sup>a</sup>	Dépenses non renouvelables	Total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)	Écart
<b>I. Personnel civil</b>				
Personnel international et personnel local	4 220,1	–	3 993,0	227,1
<b>Total, catégorie I</b>	<b>4 220,1</b>	<b>–</b>	<b>3 993,0</b>	<b>227,1</b>
<b>II. Dépenses opérationnelles</b>				
1. Locaux/hébergement	834,8	235,2	769,0	65,8
2. Transports	602,7	305,2	485,0	117,7
3. Transmissions	390,9	90,4	366,6	24,3
4. Matériel divers	665,8	289,0	535,0	130,8
5. Fournitures et services	657,2	90,6	791,2	(134,0)
6. Fret aérien et de surface	45,0	–	43,5	1,5
<b>Total, catégorie II</b>	<b>3 196,4</b>	<b>1 010,4</b>	<b>2 990,3</b>	<b>206,1</b>
<b>III. Autres programmes</b>				
Programmes de formation	40,0	–	42,7	(2,7)
<b>Total, catégorie III</b>	<b>40,0</b>	<b>–</b>	<b>42,7</b>	<b>(2,7)</b>
Montant brut des ressources, catégories I à III	7 456,5	1 010,4	7 026,0	430,5
<b>IV. Contributions volontaires en nature (budgétisées)</b>				
	–	–	–	–
<b>V. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)</b>				
	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>7 456,5</b>	<b>1 010,4</b>	<b>7 026,0</b>	<b>430,5</b>

<sup>a</sup> En application des dispositions du paragraphe 9 de la résolution 53/236 de l'Assemblée générale.

## Annexe II

### Renseignements complémentaires concernant les principaux écarts

#### Personnel civil

*Montant réparti : 4 220 100 dollars; dépenses : 3 993 000 dollars; écart : 227 100 dollars*

1. Le solde inutilisé de 227 100 dollars résulte essentiellement d'un taux de vacance de postes moyen de 18 % pour le personnel international et d'une réduction du nombre de voyages autorisés. Le taux de vacance de postes était imputable à des retards dans le recrutement de personnel de remplacement.

#### Dépenses opérationnelles

*Montant réparti : 3 196 400 dollars; dépenses : 2 990 300 dollars; écart : 206 100 dollars*

2. Le solde inutilisé, d'un montant de 206 100 dollars, est dû à une baisse des dépenses effectives qui s'élèvent à 340 100 dollars au titre des rubriques Logement/hébergement (65 800 dollars), Transports (117 700 dollars), Transmissions (24 300 dollars), Matériel divers (130 800 dollars) et Fret (1 500 dollars) annulée en partie par un dépassement au titre des fournitures et services divers (134 000 dollars).

#### Transports

*Montant réparti : 602 700 dollars; dépenses : 485 000 dollars; écart : 117 700 dollars*

3. Le solde inutilisé au titre de cette rubrique est dû essentiellement à un changement du matériel acheté et à des coûts moins élevés que prévus ainsi qu'au fait que l'utilisation des crédits ouverts pour les tests périodiques des groupes électrogènes n'a pas eu lieu en raison du transfert de ces groupes aux nouvelles missions. En outre, les frais d'assurance pour les véhicules ont été moins élevés que prévu. Les soldes positifs pour ces catégories ont été annulés en partie par l'achat de matériel spécial pour l'équilibrage des jantes, au titre de la rubrique Matériel d'atelier, qui était un besoin opérationnel immédiat.

#### Matériel divers

*Montant réparti : 665 800 dollars; dépenses : 535 000 dollars; écart : 130 800 dollars*

4. Le solde inutilisé au titre de cette rubrique est dû principalement à des changements des besoins en matière de traitement électronique de l'information et de matériel divers, ainsi qu'à des dépenses moins élevées que prévu pour les pièces de rechange, les réparations et l'entretien en raison de la passation par profits et pertes de matériel hors d'usage. Du matériel dont l'achat était prévu dans le budget pour améliorer les ateliers n'a pas été acheté car une étude de marché a montré qu'il serait plus rentable de continuer à faire appel à des sous-traitants pour certaines réparations.

**Fournitures et services**

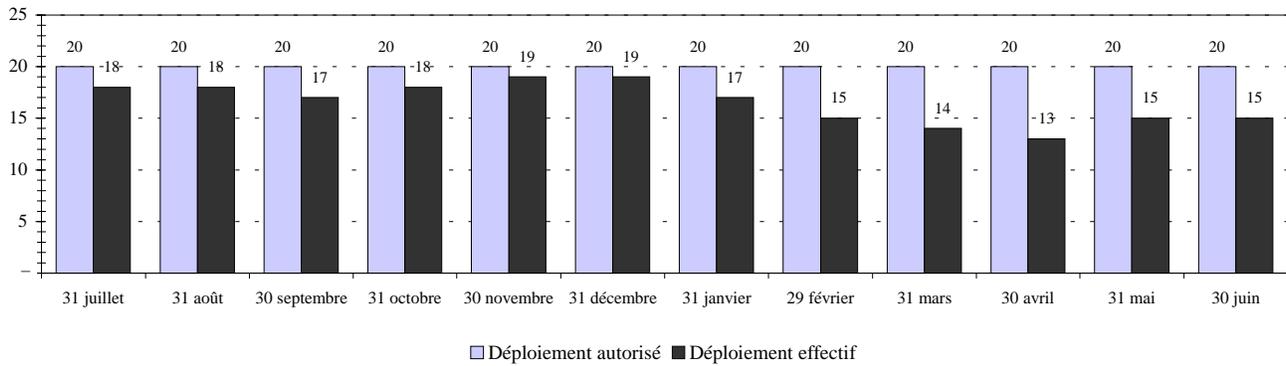
*Montant réparti : 657 200 dollars; dépenses : 791 200 dollars; écart : (134 000 dollars)*

5. Le dépassement enregistré au titre de cette rubrique est dû principalement à une perte sur le taux de change et à l'achat de vêtements et matériel de protection ainsi que d'étiquettes avec code à barres. Ces coûts ont été annulés partiellement par un solde inutilisé au titre des services contractuels pour l'entretien du matériel audio/vidéo.

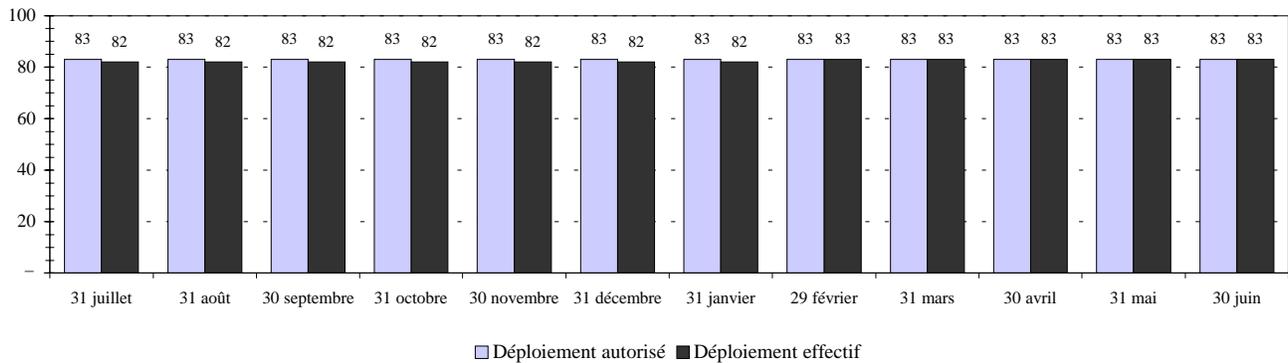
## Annexe III

## Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

### 1. Personnel international



### 2. Personnel local



**Annexe IV****Montants répartis et dépenses pour la période  
du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000**